

De violents débats s'étaient élevés entre le duc d'Orléans et la dame de Beaujeu au sujet de la régence. Une assemblée des Etats s'ouvrit à Tours le 14 janvier 1484. Le Cardinal de Lyon y assista. La régence fut confirmée à la belle-sœur de notre prélat, mais on donna au duc d'Orléans le droit de présider le Conseil quand le roi n'y assisterait pas (1).

Le 6 avril de cette année, l'abbé de Belleville procéda à une nouvelle bénédiction de l'église des Cordeliers, et la mit sous le vocable de saint Bonaventure. Cette cérémonie se fit par ordre de Mgr de Lyon qui voulut que le nom de l'illustre docteur, récemment canonisé, fût substitué à celui de saint François d'Assise, premier patron de cette église (2).

Le 30 mai 1484, Charles VIII fut sacré à Reims, et le 5 juillet suivant il fit son entrée à Paris. Le soir, il alla souper au Palais où il tint cour royale. « Le roi estoit assis au milieu de la table, et, à deux chaires près de luy, estoient, du costé dextre, les ducs d'Orléans et d'Alençon avec le duc de Beaujeu et le dauphin d'Auvergne, et, au senestre costé, estoient le Cardinal de Lyon, M. le duc de Bourbon et M. de Bresse (1).

Après la mort de Sixte IV, arrivée le 13 août suivant, Mgr de Lyon se rendit au conclave où fut élu le cardinal de Melfe qui prit le nom d'Innocent VIII. Il s'y trouva avec

(1) Voyez *Louis XII et François I^{er}*, par Roederer, I, 106 et 121. — La sénéchaussée de Lyon députa aux États de Tours, Bertrand de la Sallefranque, prévôt de Lyon, et Antoine du Pont. Voyez *l'Hist. du Tiers-état*, par Augustin Thierry, II, 237.

(2) L'auteur des *Grands-Cordeliers de Lyon* (M. Pavy, aujourd'hui évêque d'Alger), attribue, d'après Foderé, cette nouvelle dédicace à l'évêque d'Utique; si ce n'est pas une erreur, l'abbé de Belleville, qui avait été pourvu d'un évêché *in partibus*, serait cet évêque; mais je présume qu'il s'agit ici de l'évêque d'Usez (*Uticensis*) qui, se trouvant sans doute alors à Lyon, assista l'abbé de Belleville. (Voyez Foderé, p. 392, *Colonia, Hist. litt.*, II, 312; notre *Bibliogr. Lyonn.* du 15^e s., n. 221 et 241).

(3) Jean Molinet, Collection Michaud, v, 573.